

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 15 décembre 2025, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire André Beauregard

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard, Sylvie Gosselin, Sonia Chénier, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, David-Olivier Huard, David Bousquet, André Charron et Jeannot Caron

Sont également présents :

Madame Chantale Frigon, directrice générale, et Me Carole Cousineau, greffière par intérim

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné sur le site Internet de la Ville en date du 2 décembre 2025.

Période de questions

Le Conseil procède à la première période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le budget pour l'exercice financier 2026.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 25-713

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sonia Chénier
Appuyé par André Charron

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité





BUDGET 2026 – PRÉSENTATION PAR LE MAIRE

Monsieur le maire André Beauregard fournit aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2026.

Résolution 25-714

Budget 2026 – Adoption

CONSIDÉRANT la présentation faite préalablement du budget pour l'exercice financier 2026 par monsieur le maire André Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par David Bousquet

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le budget pour l'exercice financier 2026, tel qu'il apparaît au document intitulé *Prévisions budgétaires 2026*, et résumé comme suit :

REVENUS

- Taxes	120 567 854 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	10 043 976 \$
- Transferts	6 712 351 \$
- Services rendus	16 421 677 \$
- Imposition de droits	7 016 400 \$
- Amendes et pénalités	2 111 369 \$
- Intérêts	1 968 820 \$
- Autres revenus	380 558 \$

IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	50 000 \$
-----------------------	-----------

FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	119 551 \$
--	------------

AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	--- \$
- Surplus accumulés affectés	141 935 \$
- Réserves financières et fonds réservés	65 509 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$

TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 165 600 000 \$

CHARGES (incluant amortissement)

- Administration générale	19 884 127 \$
- Sécurité publique	25 499 283 \$
- Transport	31 153 409 \$
- Hygiène du milieu	36 846 309 \$
- Santé et bien-être	2 246 892 \$



- Aménagement, urbanisme et développement	11 359 204 \$
- Loisirs et culture	30 851 365 \$
- Frais de financement	<u>7 874 803 \$</u>
	165 715 392 \$

AMORTISSEMENT - 27 133 165 \$

PLACEMENT

- Placement	6 281 \$
-------------	----------

FINANCEMENT

- Remboursement de la dette à long terme	6 743 500 \$
--	--------------

AFFECTATIONS

- Activités d'investissement	14 920 987 \$
- Surplus accumulés affectés	336 607 \$
- Réserves financières & fonds réservés	5 010 398 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$

TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 165 600 000 \$

Suivant la présente adoption du budget pour l'exercice financier 2026, un document explicatif sera publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Adoptée à l'unanimité

Résolution 25-715

Adoption du Règlement numéro 773 modifiant le Règlement numéro 670 décrétant la taxation et les compensations pour les services municipaux de la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'exercice financier 2026

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le Règlement numéro 773 modifiant le Règlement numéro 670 décrétant la taxation et les compensations pour les services municipaux de la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'exercice financier 2026.

Adoptée à l'unanimité



Résolution 25-716

Adoption du *Règlement numéro 774 modifiant le Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe*

Il est proposé par Donald Côté
Appuyé par Mélanie Bédard

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le *Règlement numéro 774 modifiant le Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe.*

Adoptée à l'unanimité

Seconde période de questions

Le Conseil procède à la seconde période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le budget pour l'exercice financier 2026.

Résolution 25-717

Levée de la séance

Il est proposé par Sylvie Gosselin
Appuyé par David-Olivier Huard

Et résolu ce qui suit :

- De déclarer la levée de la séance à 20 h 54.

Adoptée à l'unanimité